Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260526-2026_06_CULT1-DE

Département des Côtes d'Armor Ville de Plédran	*République Française* REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
1. Le nombre des membres en exercice est de 29 2. Le Conseil municipal a été convoqué le 20 mai 2026	*L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mai* Le Conseil municipal de la commune de Plédran, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. BRIEND Stéphane, Maire** **Présents** : S BRIEND - O COLLIOU - M HAICAULT *(arrive à 19h21)* - PY BOILLET - E LANDIN - G JEHANNO - J COLLEU - J NABET - K SOYEZ - G DARCEL - C REUX - C LEBRAS *(arrive à 19h08)* - A KERBOULL *(arrive à 19h04)* - G COLLET - S DUVAL THOMAS - G BETIN - G LE GALES - O LE ROUX - C MORIN *(arrive à 19h03)* - J BOURHY - K BERTHELOT - F SCHMIDT - D HARZO - N LE NEÜN - N JAFFRELOT **Absents excusés ayant donné pouvoir :** - C MALAPERT donne pouvoir à M HAICAULT - Y GILLET donne pouvoir à N LE NEÜN - Y QUINTIN donne pouvoir à C MORIN - B FAURE donne pouvoir à S BRIEND Lesquels forment la majorité des membres en exercice. - G BETIN a été désigné secrétaire de séance. Ouverture de séance à 19h

Délibération n°2026 - 06 - CULT 1

TARIFS DES SPECTACLES POUR LA SAISON 2026 - 2027

Présentation :

Dans le cadre de la saison 2026-2027, une nouvelle dynamique est mise en place avec des soirées type « festival » ou avec plusieurs artistes aussi, il est proposé de créer de nouveaux tarifs uniques pour ces représentations.

Par ailleurs, il est proposé de ne pas modifier les tarifs des spectacles.

Les tarifs proposés sont donc les suivants : (tarif A non appliqué à Plédran).

Grille tarifaire « tout public »

Tarifs / Catégories de spectacles	Maxi	Réduit	Mini	Enfant jusqu'à 10 ans
A	30,00 €	28,00 €	25,00 €	6 €
B	26,00 €	24,00 €	22,00 €	
C	21,00 €	19,00 €	16,00 €	
D	15,00 €	14,00 €	12,00 €	
E	12,00 €	11,00 €	9,00 €	
F	9,00 €	8,00 €	7,00 €	
Tarif Fest Noz	9 €			
NOUVEAU Tarif « Festivals » ou soirée avec plusieurs artistes	13 à 15 €			

A noter qu'une commission de 0,40 € à 0,50 € par billet est appliquée en sus pour les frais de service de billetterie informatique.

Tarifs Scolaires et ALSH	
Communes partenaires *	6 €
Communes extérieures	8 €

** Trégueux, Langueux, Pordic, Plédran, Ploufragan.*

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260526-2026_06_CULT1-DE

Tarif également applicable aux accompagnateurs supplémentaires (au-delà de 1 accompagnateur pour 8 élèves).

Pack Liberté (Abonnés) : carte gratuite pour l'achat simultané de 3 spectacles offrant la possibilité de bénéficier des tarifs « Mini » pour tous les spectacles de la saison.

Super Abonnés : pour l'achat simultané de 3 spectacles au choix et 5 € de plus, possibilité de bénéficier du tarif « Mini » sur l'ensemble des salles du réseau de la Botte de 7 Lieux *(Plédran, Trégueux, Langueux, Ploufragan, Pordic, Lamballe, Le Mené).*

Réduit : comités d'entreprises et amicales de personnel, cartes CEZAM, cartes famille nombreuse, groupes de plus de huit personnes, intermittents du spectacle.

Mini : Pack Liberté (= abonnés), super abonnés du réseau de la Botte de 7 Lieux, minimas sociaux, demandeurs d'emplois, moins de 25 ans.

Conditions de retrait des billets : afin de pouvoir satisfaire le plus efficacement possible le public, tout billet réservé mais non payé sera remis en vente à Horizon 48h avant le début du spectacle.

Tarif repas forum des associations 2026 :

Principe : 2 repas par association offerts par la Municipalité sur inscription. Si ces 2 repas ne sont pas consommés après inscription, facturation à hauteur de 10 € chaque repas. Au-delà des 2 repas offerts, facturation à l'association des repas supplémentaires (sur réservation) au tarif de 10 € par repas.

Vu l'avis de la Commission Culture en date du 9 avril 2026,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 5 mai 2026,

Décision :

Après délibération, le Conseil municipal :

- **ADOPTE** les tarifs proposés ci-dessus pour la saison culturelle 2026-2027.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plédran, le 27 mai 2026

Le Maire,
Stéphane BRIEND

MAIRIE DE PLÉDRAN
CÔTES D'ARMOR